



Accord de bénévolat en AESMS - Auxiliaire d'aumônerie -

Je soussigné (e) M/Mme.....(nom et prénom du/de la
bénévole), né(e) le.....à..... domicilié(e) :

Courriel@.....

m'engage comme auxiliaire d'aumônerie sur le secteur / l'établissement :

&

Je soussigné(e) aumônier responsable de
l'établissement engage l'AESMS/ UEPAL,
dans le cadre de l'accord de bénévolat ci-après :

Un engagement essentiel

A titre bénévole, dans le cadre de l'AESMS/UEPAL et la charte de la Fédération Protestante de France, l'auxiliaire s'engage à :

Respecter la personne visitée, c'est à :

1. s'en rendre proche en respectant sa dignité, ses convictions, ses croyances, son intimité,
2. n'exercer sur elle aucune pression ni religieuse ou spirituelle, ni familiale, politique, économique, philosophique ou autres,
3. écouter avec bienveillance ses proches,
4. garder la confidentialité, n'ébruiter ni ce qui est confié, ni le nom des personnes visitées, pas même au sein des Eglises ou groupes de prières qu'il fréquente ou qui le demanderaient.

Respecter l'établissement d'accueil, c'est à :

1. ne pas interférer dans l'organisation de l'établissement ou des services, les projets de soins et à agir dans le respect du règlement intérieur, des chartes en usage,
2. développer des relations bienveillantes et de bonne collaboration avec les personnels de l'établissement, les membres des autres aumôneries,
3. s'inscrire dans la dynamique des relations œcuméniques ou interreligieuses des aumôneries sur le secteur/l'établissement en respectant les fonctionnements propres,
4. effectuer ses interventions de façon régulière, telles que fixées avec l'aumônier référent et prévenir de ses absences les responsables.

Respecter les règles de l'UEPAL (Cf. Service Aumônerie des établissements sanitaires ou médico-sociaux), càd à :

Sous l'autorité de l'aumônier référent,

1. participer aux formations dédiées proposées par le service AESMS ou recommandées par l'aumônier en particulier sur l'établissement,
2. participer positivement à la dynamique d'équipe mise en place par l'aumônerie protestante locale,
3. avoir une supervision soit en groupe, soit individuelle avec une personne agréée¹ et compétente,
4. accomplir sa mission, en étant soi-même enraciné(e) dans la vie d'une Eglise protestante locale,²
5. rester en éveil et toujours prêt à se remettre en question et se laisser interpeler quant à sa pratique des visites,
6. accepter l'évaluation et la remise en jeu de son engagement tous les trois ans lors du renouvellement de l'accréditation,
7. accepter la décision du responsable du service AESMS en cas de conflits locaux.

Un engagement réciproque

L'UEPAL via son service d'Aumônerie des établissements sanitaires ou médico-sociaux, en lien avec l'aumônier référent s'engage à :

1. accompagner l'auxiliaire d'aumônerie,
2. lui proposer régulièrement une formation à la visite, adaptée et accessible,
3. veiller aux suites de l'évaluation tous les trois ans en vue ou non du renouvellement de l'accréditation,
4. signifier à l'établissement les accréditations et leurs renouvellements,
5. lui proposer un recours auprès du responsable du service AESMS en cas de désaccords ou de conflits locaux,
6. l'assurer en responsabilité civile dans l'exercice et les lieux définis de son action bénévole.

Le présent accord est passé pour la durée des accréditations sur un même établissement.

Il peut être dénoncé à tout instant à la demande de chacune des parties suivantes : l'auxiliaire bénévole d'aumônerie, l'établissement, le responsable de l'AESMS en cas de conflit local irréductible. Un nouvel accord sera établi en cas de changement d'établissement.

Les parties confirment avoir pris connaissance de l'accord de bénévolat en AESMS ci-dessus et s'engagent à le respecter, chacune pour sa part³.

Le / 20....., à

L'auxiliaire d'aumônerie

Au nom de l'AESMS
l'aumônier référent

¹ A convenir avec l'aumônier référent

² A ajuster et préciser selon la personne.

³ Le présent accord est signé en trois exemplaires ainsi répartis : 1 au service AESMS, 1 à l'aumônier référent, 1 à l'auxiliaire d'aumônerie signataire.